



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER



Province de Québec  
**MRC de la Haute-Côte-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 11 mai 2016 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Nady Sirois et Hélène Tremblay ainsi que messieurs Roberto Emond, Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h.

Absence : Monsieur Michel Chamberland

16-05-6658

### **ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2016 / Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances:
  - 3.1 État des revenus et dépenses au 30 avril 2016. (Info)
  - 3.2 Acceptation des déboursés au 30 avril 2016 et des comptes à payer au 11 mai 2016. (Rés.)
  - 3.3 Radiation. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Assainissement des eaux usées/ Litige :
  - 5.1 Mandat à Tétratech/ Budget supplémentaire. (Rés.)
  - 5.2 BB Marine Sept-Îles/ Offre de service pour remplacer les collets aux étangs aérés. (Info)
- 6.0 Modification au règlement municipal décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1/ Adoption. (Rés.)
- 7.0 Travaux publics/ Embauche d'un aide-journalier dans le cadre du programme de subvention à l'emploi du Centre local d'emploi. (Rés.)
- 8.0 Bureau d'accueil touristique de Portneuf-sur-Mer : (Rés.)
  - 8.1 Suivi des candidatures reçues et embauche. (Rés.)
  - 8.2 Approbation du protocole d'entente – saison 2016. (Rés.)
  - 8.3 Assemblée générale annuelle de l'ATR Manicouagan / Avis de convocation. (Rés.)
- 9.0 Camp de jour 2016/ Embauche. (Rés.)
- 10.0 Quai municipal/ Infrastructures permises. (Rés.)
- 11.0 Sentier de Noël/ Construction d'un atelier de travail et d'entreposage/ Dépôt d'une demande d'aide financière dans le Fonds de développement des territoires de la MRC. (Rés.)
- 12.0 Liste des dossiers à détruire au 10 mai 2016. (Rés.)
- 13.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
  - 13.1 Comité du Biathlon-Duathlon/ Demande d'aide technique pour la 29<sup>e</sup> édition du Biathlon Duathlon le Samedi 30 juillet 2016. (Rés.)
  - 13.2 Réseau québécois de villes et villages en santé/ Avis de cotisation 2016. (Rés.)



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

- 13.3 Loisir Sport Côte-Nord/ Demande d'adhésion et convocation pour l'AGA 2016. (Rés.)
- 13.4 Association diabète Haute Côte-Nord/ Marche-O-Don. (Rés.)
- 13.5 Fondation du Centre de santé de la HCN/ Campagne de financement. (Rés.)
- 13.6 Chemin forestier/ Demande d'aide financière. (Rés.)
- 13.7 Livre sur l'histoire de Portneuf-sur-Mer/ Appui de la Municipalité. (Rés.)
- 14.0 Correspondance.
- 15.0 Affaires nouvelles :
  - 15.1 Fonds d'immobilisation de la Commission scolaire de l'Estuaire. (Rés.)
- 16.0 Période de questions.
- 17.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6659

**PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2016 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

**FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AVRIL 2016**

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2016.

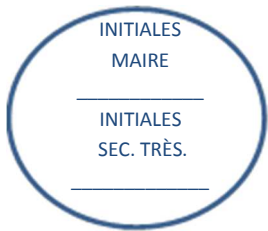
16-05-6660

**FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 30 AVRIL 2016 ET DES COMPTES À PAYER AU 11 MAI 2016/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 11 mai 2016 qui totalise un montant de 2 719.14\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 30 avril 2016 qui totalise un montant de 55 427.45\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6661

**RADIATION**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la radiation suivante soit acceptée :

F0889-30-9887 : 236.60\$

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

INFO

**RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE**

Remis à une séance ultérieure.

16-05-6662

**ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES/ LITIGE/ MANDAT À TÉTRATECH/  
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Tétratech a transmis un courriel daté du 19 avril 2016 demandant à la Municipalité d'autoriser un budget supplémentaire de 3 500\$ pour finaliser les mandats qui lui ont été octroyés via les résolutions nos. 16-01-6570 et 16-02-6590;

CONSIDÉRANT QUE l'aviseur légal de la Municipalité a recommandé le 5 mai 2016 (réf : GS-5641-13142) de faire en sorte d'obtenir incessamment l'expertise de Tétratech;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité autorise un budget supplémentaire de 3 500\$ à Tétratech afin de finaliser les mandats relatifs aux résolutions nos. 16-01-6570 et 16-02-6590;

QUE le conseil municipal demande à Tétratech de produire le rapport d'expertise au plus tard le 20 mai 2016.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

INFO

**ASSAINISSEMENT DES EAUX/ LITIGE/ BB MARINE SEPT-ÎLES/ OFFRE DE  
SERVICE POUR REMPLACER LES COLLETS AUX ÉTANGS AÉRÉS**

La Municipalité a obtenu de l'entreprise BB Marine Sept-Îles une soumission datée du 27 avril 2016 pour effectuer le remplacement des collets en eau contaminée tel que recommandé dans son rapport sur l'intervention aux étangs aérés qui a été acheminé à la Municipalité le 7 janvier 2016.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

Ce rapport ainsi que la soumission ont été acheminés à R&G St-Laurent Inc. afin que l'entreprise prenne les mesures nécessaires afin de faire réaliser ces travaux de remplacement en vertu de la résolution no. 16-04-6631 qui stipule que :

« la Municipalité mette en demeure R&G St-Laurent Inc. de réaliser à ses frais les travaux de réparation recommandés à la Municipalité par BB Marine Sept-Îles dans son rapport sur l'intervention aux étangs aérés reçu le 7 janvier 2016 dont copie a été transmise à R&G St-Laurent, et ce, avant le 1<sup>er</sup> juin 2016 à défaut de quoi la Municipalité fera effectuer lesdits travaux de correction aux frais de R&G St-Laurent inc. »

Cette soumission représente un montant de 24 203.25\$ taxes incluses pour le remplacement desdits collets.

16-05-6663

**MODIFICATION AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NO. 09-229 DÉCRÉTANT  
L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DE FINANCEMENT DES CENTRES  
D'URGENCE 9-1-1/ ADOPTION**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD



**Règlement numéro 16-271**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 09-229 DÉCRÉTANT  
L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DE FINANCEMENT DES CENTRES  
D'URGENCES 9-1-1**

**Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer, tenue le 11 mai 2016, à 19 h, à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents :**

LE MAIRE :	Monsieur Gontran Tremblay
LES CONSEILLERS(ÈRES):	Madame Hélène Tremblay Madame Nady Sirois Monsieur Roberto Emond Monsieur Yvan Maltais Monsieur Louis Emond

Tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a transmis une lettre datée du 31 mars 2016 dans laquelle il demande à la Municipalité de modifier son règlement municipal décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette lettre, ladite modification de règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le règlement portant le no. 16-271 soit adopté et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit, à savoir :

QUE les articles nos. 2 et 4 du règlement no. 09-229 soient remplacés par les suivants :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

2. À compter du 1<sup>er</sup> août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multi-ligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À PORTNEUF-SUR-MER, CE 11<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2016.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nancy ROUSSEL  
Directrice gén. et sec.-très.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6664

**TRAVAUX PUBLICS/ EMBAUCHE D'UN AIDE-JOURNALIER DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION À L'EMPLOI DU CENTRE LOCAL D'EMPLOI**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 16-04-6645 autorisant la Municipalité à déposer une demande de subvention salariale dans le cadre du programme de subvention à l'emploi du Centre local d'emploi;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de subvention a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE trois candidats sont admissibles au programme de subvention mais qu'au moment de rencontrer lesdits candidats en entrevue, un de ces candidats a avisé la Municipalité qu'il avait déjà trouvé un emploi;

CONSIDÉRANT QUE les deux candidats restants ont été rencontrés en entrevue le mercredi 11 mai 2016 en avant-midi;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a recommandé au conseil municipal l'embauche de monsieur Daniel Gendreault à titre d'aide-journalier dont le salaire est subventionné par le Centre local d'emploi pour une période de 26 semaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité procède à l'embauche de monsieur Daniel Gendreault à titre d'aide-journalier pour une durée déterminée de 26 semaines à partir du 23 mai 2016;

QUE le taux horaire soit fixé à 11.75\$ pour un horaire de 40 heures par semaine.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6665

**BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE PORTNEUF-SUR-MER/ SUIVI DES CANDIDATURES REÇUES ET EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 16-04-6633;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'emploi a été publiée conformément à cette résolution et que les candidats intéressés ont jusqu'au vendredi 13 mai 2016 à 12h pour transmettre leur curriculum vitae à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, seul un candidat s'est montré intéressé par l'emploi et a transmis son curriculum vitae;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'autoriser dès maintenant l'embauche d'un étudiant afin de combler le poste de préposé à l'accueil au bureau d'accueil touristique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à l'embauche de madame Bianka Roy;

QU'elle soit autorisée à procéder à l'embauche du seul candidat ayant transmis sa candidature pour l'emploi étudiant au bureau d'accueil touristique à condition qu'aucune autre candidature ne soit reçue d'ici vendredi le 13 avril 2016 à midi dans quel cas, la directrice générale devra rencontrer les candidats en entrevue;

QUE ces deux étudiants soient embauchés pour une période déterminée de huit semaines à raison de 40 heures par semaine à un taux horaire de 10.75\$;

QUE ces étudiants soient autorisés à participer à la formation de Tourisme Côte-Nord (tournée de familiarisation) du 2 au 5 juin 2016 et que les heures de formation soient payées par la Municipalité;

QUE les frais de transport, d'hébergement et de repas soient assumés par Tourisme Côte-Nord tel que prévu dans le protocole d'entente section 4 : *Engagements de Tourisme Côte-Nord*.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6666

**BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE/ APPROBATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC L'ATR – SAISON 2016**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Protocole d'entente – Saison 2016 à intervenir entre le Réseau d'accueil de la Côte-Nord, l'Association touristique régionale Manicouagan et la Municipalité de Portneuf-sur-Mer soit accepté tel que présenté sous la version datée du 3 mai 2016;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou la secrétaire-trésorière adjointe soient autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents afférents à cette entente.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6667

**BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ATR MANICOUAGAN/ AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**





**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

QUE l'agente de développement, madame Cathy Thibeault, soit autorisée à assister à l'Assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale Manicouagan à Baie-Comeau le 6 juin 2016 et qu'elle soit autorisée à voter pour et au nom de la Municipalité lors de cette assemblée;

QUE les frais inhérents à ce déplacement soient assumés par la Municipalité selon la Politique de frais de déplacements en vigueur (règlement no. 14-263).

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-05-6668**

**CAMP DE JOUR 2016/ EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a autorisé la tenue d'un « Camp de jour » via la résolution no. 16-04-6641;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette résolution, la Municipalité a validé l'intérêt et la disponibilité de mesdames Sharon Tremblay et Annie-Claude Tremblay afin d'agir à titre d'animatrices du « Camp de jour » mais que seule madame Sharon Tremblay s'est dite intéressée et disponible;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le curriculum vitae de madame Sabrina Tremblay et que son profil correspond aux besoins de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de mesdames Sharon Tremblay et Sabrina Tremblay pour agir à titre d'animatrices du Camp de jour 2016 pour la période du 27 juin au 4 août 2016 à raison de 4 jours par semaine soit du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30;

QUE le taux horaire pour le poste d'animatrice du camp de jour soit fixé à 10.75\$.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-05-6669**

**QUAI MUNICIPAL/ INFRASTRUCTURES PERMISES**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'à partir de la présente, seuls les quais flottants appartenant à la Municipalité soient autorisés à se fixer au quai municipal.

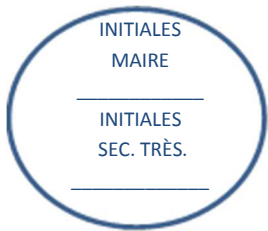
ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**16-05-6670**

**SENTIER DE NOËL/ CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE TRAVAIL ET D'ENTREPOSAGE/ DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DE LA MRC**

CONSIDÉRANT QUE des recherches ont été faites afin de trouver un entrepôt à louer qui permettrait au comité du Sentier de Noël de poursuivre ses activités et que les dites recherches se sont avérées vaines;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE des vérifications ont été faites auprès de la Commission de la construction du Québec afin de connaître les obligations de la Municipalité en matière de construction;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a obtenu l'estimé des coûts pour la construction d'un atelier de travail et d'entreposage et que ces coûts s'élèveraient à environ 66 000\$ plus les taxes pour un atelier de 20' x 40' pour les matériaux, la main d'œuvre et les imprévus (10%);

CONSIDÉRANT QUE la Politique de soutien aux projets structurants pourrait financer 10% du coût total du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devrait assumer 90% du projet qui représente environ une somme de 59 400\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE des vérifications soient faites auprès du nouveau propriétaire de la Maisonnée afin de valider s'il serait intéressé à louer une partie de son bâtiment;

QUE des vérifications soient faites auprès du Club Bourane pour valider si l'organisme pourrait permettre au Comité du Sentier de Noël d'utiliser le garage du Club afin d'y travailler durant la période précédant la tenue de l'activité;

QUE des vérifications soient faites pour obtenir les coûts d'achat d'une remorque pour entreposer les décors et les équipements du Sentier qui pourraient être acquis en partenariat avec le Club Quad HCN;

QUE des vérifications soient faites auprès de monsieur Jean-Rock Barrette afin de négocier le coût à la baisse pour la location de son garage qui est actuellement utilisé pour les activités du Sentier.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6671

**LISTE DES DOSSIERS À DÉTRUIRE AU 10 MAI 2016**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des dossiers à détruire en date du 10 mai 2016 soit acceptée et que madame Annie Morin, responsable des archives et du classement, soit autorisée à procéder la destruction des documents faisant partie de cette liste.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6672

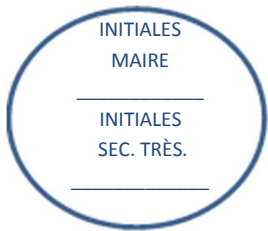
**COMITÉ BIATHLON-DUATHLON/ DEMANDE D'AIDE TECHNIQUE POUR LA 29<sup>E</sup> ÉDITION DU BIATHLON-DUATHLON LE SAMEDI, 30 JUILLET 2016**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité accorde une aide financière de 500\$ au Comité du Biathlon-Duathlon pour la tenue de son activité qui se déroulera le 30 juillet 2016;

QUE la Municipalité autorise l'équipe des travaux publics à aider à la préparation de l'activité par le transport et l'installation d'équipements et autres besoins du Comité.





PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE le comité du Biathlon-Duathlon transmette à la Municipalité la programmation de l'activité afin qu'elle soit transmise à l'assureur de la Municipalité pour s'assurer qu'elle détient les couvertures adéquates pour cette activité.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6673

**RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ/ AVIS DE COTISATION 2016**

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'adhésion annuelle au Réseau québécois des villes et villages en santé au montant de 50\$ soit renouvelé pour l'année 2016.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6674

**LOISIR SPORT CÔTE-NORD/ DEMANDE D'ADHÉSION ET CONVOCATION POUR L'AGA 2016**

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'adhésion soit conditionnelle à la confirmation qu'une aide financière pourrait être accordée à la Municipalité pour le projet du Camp de jour 2016.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6675

**ASSOCIATION DIABÈTE HAUTE CÔTE-NORD/ MARCHÉ-O-DON**

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la demande de don relative au Marché-O-Don de l'Association diabète Haute-Côte-Nord soit refusée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6676

**FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DES NORD-CÔTIERS/ CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'une aide financière au montant de 150\$ soit accordée pour la campagne de financement de la Fondation du Centre de santé des Nord-Côtiers.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

16-05-6677

**CHEMIN FORESTIER/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'une aide financière de 1 000\$ soit accordée pour l'année 2016 au Comité de gestion de la seigneurie pour l'entretien du chemin forestier.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

16-05-6678

**LIVRE SUR L'HISTOIRE DE PORTNEUF-SUR-MER/ APPUI DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE madame Nataly Brisson a demandé à la Municipalité de lui fournir un appui financier et technique afin de lui permettre que son livre sur l'histoire de Portneuf-sur-Mer puisse voir le jour;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît le talent de madame Nataly Brisson et juge opportun d'appuyer sa démarche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la directrice générale et l'agente de développement soient mandatées pour accompagner madame Nataly Brisson dans ses démarches afin d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation de son projet;

QUE madame Nataly Brisson soit invitée à participer à l'activité « Je me souviens » qui se tiendra le 11 juin 2016 à la Marina afin d'organiser une pré-vente de son livre.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

**CORRESPONDANCE**

**A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**A.1 Hydro-Québec  
Madame Barbara Morin, conseillère-Relations avec le milieu  
12-04-2016**

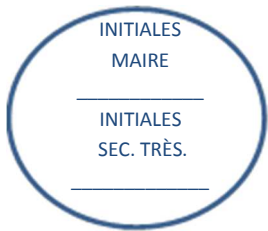
*Accusé de réception et refus de la demande d'aide financière relative à la Fête nationale 2016.*

**A.2 Centre des caisses Desjardins de la Haute-Côte-Nord  
Monsieur Éric Tardif, directeur général  
12-04-2016**

*Refus de la demande d'aide financière relative à la Fête nationale 2016.*

**A.3 Municipalité de Tadoussac  
Madame Marlène Simard, adjointe administrative  
09-04-2016**

*Transmission de la résolution d'appui no. 2016-0123 relative à la fermeture des points de services des caisses Desjardins de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer et Colombier.*



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

**A.4 Fête nationale Côte-Nord  
Madame Viviane Richard, coordonnatrice régionale  
25-04-2016**

Confirmation d'une aide financière relative à la Fête nationale 2016 pour une somme de 1 000\$.

**A.5 Société d'habitation du Québec, direction du suivi des conventions  
Monsieur Jean Beaudoin, directeur  
02-05-2016**

Sensibilisation au respect des budgets et du déficit soumis des OMH.

### **B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS**

**B.1 Municipalité de Tadoussac  
Monsieur Hugues Tremblay, maire  
18-04-2016**

Remerciement pour la contribution financière au projet de représentation lors de l'événement Cruise Global 2016 et invitation à la réception d'accueil des passagers de la première escale de la saison qui se déroulera le jeudi 2 juin prochain.

**B.2 Centraide Haute-Côte-Nord-Manicouagan  
Madame Carole Lemieux, directrice générale  
03-05-2016**

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle de Centraide Haute-Côte-Nord-Manicouagan jeudi le 12 mai 2016, 16 heures à Baie-Comeau.

### **C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS DE DIVERS COMITÉS**

**C.1 Entente intermunicipale d'incendie**

Procès-verbal d'une assemblée de l'entente intermunicipale d'incendie tenue le 28 janvier 2016.

### **D. BULLETINS D'INFORMATION, COMMUNIQUÉS**

*Nil.*

### **POINTS D'INFORMATION**

**a) Service des incendies de Forestville**

Rapport d'incendie de mars 2016.

**b) Ministère de la Justice, Services judiciaires de Forestville  
Monsieur B. Audet, Greffier de la Cour du Québec  
11-04-2016**

Jugement de la juge Sonia Bérubé suite à l'audition du 8 février 2016 relativement au dossier no. 665-32-000724-156.

**c) MRC Haute-Côte-Nord  
22-04-2016**

Copie de la résolution no. 2016-04-077 intitulée « Service de développement économique-agents de développement municipaux » extraite du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2016.

**d) Municipalités de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer et Colombier  
Monsieur Gontran Tremblay, maire de Portneuf-sur-Mer  
27-04-2016**

Lettre adressée au président du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier relativement à la fermeture des points de services Desjardins de Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer et Colombier.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**e) Municipalité de Portneuf-sur-Mer  
Monsieur Gontran Tremblay, maire  
28-04-2016**

*Lettre sollicitant une aide financière au ministre Jean D'Amour dans le cadre de la Stratégie maritime du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation dans le but de procéder au dragage de la rivière Portneuf.*

**f) Municipalité de Portneuf-sur-Mer  
Madame Nancy Roussel, directrice générale et sec.-trésorière  
03-05-2016**

*Avis de convocation à une expertise médicale adressée à monsieur Sylvain Cardin dans le but de faire évaluer de façon objective l'état de santé de ce dernier.*

16-05-6679

**FONDS D'IMMOBILISATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le fonds d'immobilisation de la Commission scolaire de l'Estuaire a un solde de 2 508.50\$ au 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite utiliser ces fonds pour acheter des équipements sportifs pour les jeunes qui feront le Camp de jour 2016;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'agente de développement soit autorisée à utiliser un montant de 621.53 \$ taxes incluses du fonds d'immobilisation de la Commission scolaire de l'Estuaire pour procéder à l'achat de l'équipement sportif selon la soumission 37518 de Distribution Sports Loisirs et datée du 10 mai 2016.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La période de questions a débuté à 19h55 pour se terminer à 20h30.

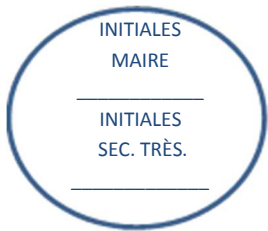
Sujets :

**1. Fermeture des caisses**

Un contribuable demande des informations au sujet de la fermeture des caisses de Portneuf-sur-Mer, Longue-Rive et Colombier prévue pour le 17 juin prochain : Le maire explique que des négociations sont toujours en cours afin de trouver des solutions de rechange pour que la Caisse continue d'offrir des services aux membres et que ces services répondent à leurs besoins réels. Il est précisé que les personnes intéressées par ce dossier peuvent trouver toutes les informations de ces négociations en suivant la page Facebook de la Municipalité. Le maire termine en indiquant qu'une assemblée de consultation sera tenue dans chacune des municipalités touchées afin de sonder les besoins réels des membres.

**2. Bris de la nouvelle clôture de tennis au cours de l'hiver**

Un contribuable informe la Municipalité que la clôture de tennis a été endommagée durant l'hiver. Il est convenu que l'inspecteur municipal communique avec l'entrepreneur en déneigement pour lui faire part de ce bris et s'entende sur la façon dont ce dernier compte effectuer la réparation de ladite clôture.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

**16-05-6680**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 20h30, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

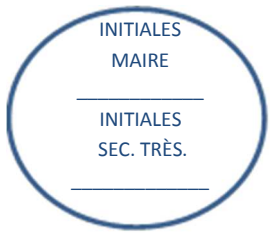
QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, Maire

\_\_\_\_\_  
Gontran Tremblay  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nancy Roussel  
Directrice gén. et sec.-trésorière

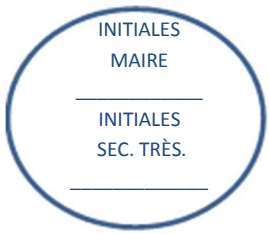


**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution  
ou annotation

--





No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**